

## Report de l'Assemblée Générale des actionnaires au 30 septembre 2024 et modification de l'ordre du jour

Paris, France - le 12 septembre 2024 – 17h45 CEST - Ikonisys SA (Euronext Growth Paris : ALIKO), une entreprise spécialisée dans la détection précoce et précise des cancers grâce à une solution unique et entièrement automatisée pour les laboratoires d'analyses médicales (l' « Émetteur »), annonce aujourd'hui le report de son Assemblée Générale, initialement prévue le 25 septembre 2024, au 30 septembre 2024, et la modification de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale par le Conseil d'administration de l'Émetteur afin d'y ajouter une résolution relative au renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes de l'Émetteur.

Un avis de convocation rectificatif sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 13 septembre 2024.

Les formulaires de vote et les procurations reçus des actionnaires pour l'Assemblée Générale du 25 septembre 2024 ne seront plus valables et devront être réitérés en vue de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2024. Les nouveaux documents ou informations relatifs à l'Assemblée Générale ainsi que le formulaire unique de vote seront accessibles via le [site Investisseurs de la Société](#) au sein de l'espace dédié aux Assemblées Générales, dans la section « Actionnaires ».

### À propos d'Ikonisys

Ikonisys SA est une société de diagnostic cellulaire basée à Paris (France), New Haven (Connecticut, USA) et Milan (Italie) spécialisée dans la détection précoce et précise du cancer. La société développe, produit et commercialise la plateforme propriétaire Ikoniscope20®, une solution entièrement automatisée conçue pour assurer une détection et une analyse précises et fiables des cellules rares et très rares. Ikonisys a reçu l'autorisation de la FDA pour plusieurs applications de diagnostic automatisé, commercialisées en Europe et marquées CE. Grâce à sa plateforme révolutionnaire de microscopie à fluorescence, l'entreprise continue de développer une série de nouveaux tests, notamment des tests de biopsie liquide basés sur les cellules tumorales circulantes (CTC).

Plus d'informations sur [www.ikonisys.com](http://www.ikonisys.com)

### Contact

#### Ikonisys

Alessandro Mauri  
Directeur financier  
[investors@ikonisys.com](mailto:investors@ikonisys.com)

#### NewCap

Louis-Victor Delouvrier/Aurélien Manavarere  
Relations investisseurs  
[ikonisys@newcap.eu](mailto:ikonisys@newcap.eu)  
Tel. : +33 (0)1 44 71 94 94

#### NewCap

Nicolas Merigeau  
Relations Médias  
[ikonisys@newcap.eu](mailto:ikonisys@newcap.eu)  
Tel. : +33 (0)1 44 71 94 98

### Avertissement

Le présent communiqué de presse contient des indications sur les perspectives et axes de développement de l'Émetteur. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « penser », « avoir pour objectif de », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « croire », « devoir », « pourrait », « souhaite » ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes ou toute autre variante ou expression similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et estimations considérées comme

raisonnables par l'Emetteur. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations contiennent des données relatives aux intentions, estimations et objectifs de l'Emetteur concernant notamment, le marché, la stratégie, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie de l'Emetteur. Les informations prospectives mentionnées dans le présent communiqué de presse sont données uniquement à la date du présent communiqué. L'Emetteur ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans le présent communiqué, excepté dans le cadre de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable. L'Emetteur opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide ; il ne peut donc pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels.